

Délibération N° 2018-70

**Le Conseil d'administration, en sa séance du 28 septembre 2018,
sous la présidence de Mme Nathalie DOMPNIER, Présidente**

- Vu** le Code de l'éducation et notamment son article L712-3 ;
- Vu** la convention portant création, organisation et fonctionnement de la bibliothèque inter-établissements Diderot de Lyon, et notamment son article 8 ;
- Vu** les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018 ;
- Vu** la délibération 2013-112 en date du 28 octobre 2013 portant désignation des représentants des enseignants-chercheurs, enseignants et usagers de l'université Lyon 2 au Conseil documentaire de la BIE Diderot ;

Prend la délibération suivante :

OBJET : Approbation de la désignation des représentants des enseignants-chercheurs et enseignants au sein du Conseil documentaire de la BIE Diderot.

Article 1 : les membres des collèges A et B du Conseil d'administration approuvent la désignation des représentants des enseignants-chercheurs et enseignants au sein du Conseil documentaire de la B.I.E. Diderot :

Madame Michèle CLEMENT
Monsieur Vincent RENNER
Monsieur Pierre VERNUS

Membres en exercice des collèges A et B : 14
Présents et représentés des collèges A et B : 11

La présente délibération est approuvée à l'unanimité des membres des collèges A et B.

Article 2 : La désignation des représentants des usagers du Conseil d'administration est reportée au prochain Conseil d'administration, afin de permettre aux élu.es étudiant.es de proposer des candidatures

Fait à Lyon, le 1^{er} octobre 2018
La Présidente de l'Université Lyon 2

Vincent FABRE
Nathalie DOMPNIER



La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.